AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (22)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Gibout, 14 octobre 1881

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gibout, 14 octobre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation4 p. (46r, 47r, 48v, 49r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gibout, 14 octobre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50566

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction14 octobre 1881
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireGibout
Lieu de destinationMouzon (Ardennes)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## **Description**

RésuméEn réponse à la lettre de Gibout du 11 octobre, Godin lui communique des renseignements sur les écoles du Familistère : écoles libres d'une association industrielle, susceptibles d'être déclarées d'utilité publique, situées au milieu des logements de la population ; l'instituteur habite dans un des logements, paie son loyer, reçoit uniquement ses appointements mais pourrait avoir droit aux assurances mutuelles et à un pension de retraite ; les heures de classe sont de 8 à 9 h, de 10 à 1 h, de 3 à 6 h, et le jeudi après-midi est libre. Godin lui indique qu'il désirerait recruter non seulement un bon professeur mais aussi une personne capable d'organiser l'institution et de lui adjoindre une institution secondaire et un pensionnat pouvant rivaliser avec l'enseignement clérical. Godin demande à Gibout de lui écrire la manière dont il conçoit l'enseignement de l'histoire ancienne, moderne ou contemporaine à des enfants de 12 à 14 ans ; il veut connaître sa situation familiale et souhaite que Gibout lui communique ses références. SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

#### Mots-clés

Éducation, Emploi, Familistère

Personnes citées<u>Société du Familistère de Guise - Association coopérative du</u> capital et du travail

Lieux citésGuise (Aisne) - Familistère : écoles

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024